

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Neuberger Berman China Bond Fund un compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc Catégorie de Distribution A SGD (Mensuelle) - non couverte (IE00BHXGRN56) Ce Fonds est géré par Neuberger Berman Europe Limited

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

LeNeuberger Berman China Bond Fund (« Fonds ») vise à augmenter la valeur de vos actions en combinant croissance et revenus en investissant dans des instruments à revenu fixe émis sur les marchés des changes locaux de République populaire de Chine (« RPC »).

Le Fonds investit dans des obligations (titres de créance) émises en RPC par le gouvernement de la RPC, des agences gouvernementales ou des entreprises qui exercent en RPC et qui sont libellées dans ou exposées à la devise de la RPC via le Quota RQFII (Renminbi Qualified Foreign Institutional Investor ou Investisseur institutionnel étranger agréé). Le Quota RQFII fournit aux investisseurs étrangers une structure définie agréée par la RPC, qui offre aux investisseurs étrangers la capacité d'investir dans les marchés obligataires de Chine continentale, soit les investissements fondamentaux de ce Fonds. Le Fonds est tenu de garantir le respect des réglementations en vigueur de la RPC.

Dans des conditions de marché normales, au moins deux tiers des investissements porteront sur des titres de créance émis en RPC et jusqu'à un tiers sur des titres de créance émis hors de RPC libellés en CNH ou en devises fortes (définies comme l'USD, l'EUR, la GBP, le JPY, le CHF).

Les investissements peuvent être réalisés dans des titres de créance de qualité « investment grade », à haut rendement ou non notés. Les titres de qualité « investment grade » sont des titres assortis d'une notation élevée, généralement Baa3, BBB- ou supérieure attribuée par une ou plusieurs agences de notation reconnues.

Les obligations à haut rendement sont dotées d'une note de crédit inférieure en raison d'un risque accru de ne pas récupérer le capital investi et offrent généralement un revenu plus élevé qui les rend plus attractives pour les investisseurs.

Le Fonds peut détenir un large éventail d'investissements, dont :

- Des obligations d'entreprises ou d'État, des instruments du marché monétaire, y compris des dépôts bancaires et des billets de trésorerie, ainsi que des titres adossés

à des actifs (instruments financiers adossés à des prêts, crédits-baux, etc.) et des structures de sukuk (instruments financiers islamiques représentant une quote-part de propriété bénéficiaire dans un actif ou un ensemble d'actifs).

- Des obligations émises par des agences de financement gouvernementales locales (« LGFV ») finançant des investissements urbains. Les LGFV sont des entités juridiques distinctes créées par des collectivités locales et/ou leurs organes afin d'obtenir des financements pour des projets d'infrastructure ou d'utilité publique.
- Des instruments financiers dérivés (« IFD ») qui amplifient les rendements ou les pertes potentiels afin d'obtenir une meilleure croissance, de réduire le risque ou d'augmenter l'efficacité opérationnelle.

Le Fonds ne réplique pas un indice de référence. Néanmoins, sa performance peut être comparée avec ChinaBond New Composite Index.

Vous avez la possibilité de vendre vos actions tous les jours ouvrés des marchés boursiers de Londres, Shanghai, Shenzhen, Singapour et Hong Kong.

Ce Fonds peut ne pas convenir à un investissement à court terme et peut être plus adapté dans le cadre d'un portefeuille diversifié.

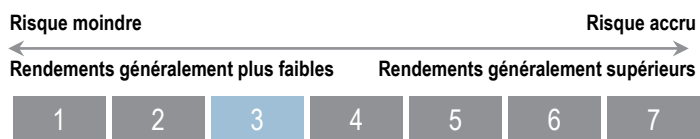
Vos actions étant libellées en Singapour dollars et le Fonds en Yuan chinois, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence négative sur la valeur de votre investissement.

Vous percevez un dividende sur vos actions, payé sur une base mensuelle.

Les catégories de distribution Monthly distribueront le revenu et sont aussi susceptibles de payer les versements sur le capital, lequel subira de ce fait une érosion ; les investisseurs dans ces catégories sont informés que les versements payés sur le capital peuvent avoir différentes incidences fiscales sur les distributions de revenus et sont invités à consulter un conseiller fiscal.

Les frais de transaction diminueront le rendement du Fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce Fonds se classe dans la catégorie 3 en raison du niveau de sa volatilité historique. Compte tenu que l'historique de rendement de la catégorie d'actions est inférieur à 5 ans, la volatilité historique inclut les rendements de référence représentatifs du portefeuille. Le Fonds investit dans divers placements, dont le cours peut varier de manière significative d'un jour à l'autre en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les principaux risques auxquels le Fonds est exposé sont :

- **Risque de marché** : Le risque d'une variation de valeur d'une position dû aux facteurs de marché sous-jacents, incluant, entre autres, la performance globale des entreprises et la perception du marché de l'économie mondiale. Par ailleurs, il existe certains risques compte tenu que le Fonds investit dans des activités rattachées à des pays et des économies moins développés. Le marché des investissements dans ces pays peut être moins développé et le Fonds peut rencontrer des difficultés à vendre ses investissements sur ces marchés. Aussi, l'instabilité politique et sociale peut conduire à une baisse de valeur des investissements dans ces pays. Les normes de comptabilité et d'audit et la disponibilité des informations financières peuvent varier en fonction des marchés sur lesquels le Fonds investit.
- **Risque de liquidité** : Le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché. Ceci peut affecter la valeur du Fonds et, dans une conjoncture de marché extrême, sa capacité à satisfaire aux demandes de rachat. Pour juguler ce risque, le Fonds contrôle activement la liquidité de ses investissements. De plus, certains segments des marchés à revenu fixe internationaux peuvent connaître des périodes de liquidité réduite causées par des événements de marché ou de gros volumes de vente, et augmenter le risque que les titres ou autres instruments à revenu fixe ne puissent être vendus durant ces périodes ou qu'ils soient cédés à prix réduits. Ces événements peuvent mettre le Fonds dans l'obligation d'acquiescer des volumes significatifs de demandes de rachat et peuvent également influencer la valeur du Fonds, étant donné que la liquidité réduite peut se refléter par une baisse de valeur des actifs du Fonds.
- **Risque de contrepartie** : Le risque qu'une contrepartie ne puisse satisfaire à ses obligations de paiement au titre d'une opération, d'un contrat ou de toute autre transaction, à la date d'échéance. L'insolvabilité de toute institution, fournissant des services notamment de garde d'actifs, ou agissant en qualité de contrepartie eu égard à des instruments dérivés ou autres peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- **Risque lié aux dérivés** : Le Fonds est autorisé à utiliser certains types d'instruments dérivés (en ce compris, certains instruments complexes) pour construire ou augmenter l'exposition à leurs actifs sous-jacents, ou pour prendre des positions dites « courtes »

permettant au Fonds de tirer profit d'une baisse de la valeur d'un actif sous-jacent, ou pour protéger ses actifs contre certains des risques décrits dans cette section. Le recours à ces instruments peut augmenter le levier financier du Fonds de manière significative. L'effet de levier est une technique d'investissement qui procure aux investisseurs une exposition à un actif supérieure au montant investi, et peut induire d'importantes variations (tant positives que négatives) de la valeur de vos actions. Du fait de l'utilisation de dérivés, l'exposition du Fonds est susceptible d'être supérieure à 100 % de sa Valeur liquidative et peut entraîner une perte significative pour le Portefeuille. Veuillez vous reporter au Prospectus pour consulter la liste intégrale des types de dérivés susceptibles d'être utilisés par le Fonds.

- **Risque opérationnel** : Le risque de perte directe ou indirecte résultant de processus, de personnes et de systèmes inadaptés ou défaillants, en ce compris ceux rattachés à la garde d'actifs, ou résultant d'événements externes.
- **Risque lié aux taux d'intérêt** : le risque de variation des taux d'intérêt affectant la valeur des obligations à taux fixe. Les obligations à échéance plus longue sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt, le risque étant habituellement réduit pour les obligations dont la note est inférieure et dont la durée est plus courte.
- **Risque de crédit** : le risque que des émetteurs d'obligations puissent ne pas honorer les remboursements d'intérêts, ou de leur dette, provoquant des pertes temporaires ou permanentes pour le Fonds. Ce risque est plus supérieur à la moyenne pour les investissements dont la note de crédit est plus basse.
- **Risque de change** : un risque pour les investisseurs qui souscrivent dans une devise autre que la devise de base du Fonds. Les fluctuations de ces taux de change peuvent avoir une incidence sur le rendement de vos avoirs. Le Fonds utilise des instruments dérivés afin de réduire ce risque. Le Fonds peut également détenir des investissements dans des devises autres que la devise de base ; la catégorie d'actions est alors totalement exposée à ce risque.
- **Risque de concentration** : les investissements du Fonds peuvent être concentrés sur un nombre limité de placements ou d'obligations émises par un nombre limité d'émetteurs et sa performance peut de ce fait être plus volatile que la performance d'un fonds plus diversifié.

Pour de plus amples explications concernant les risques, veuillez vous référer aux sections « Restrictions d'investissement » et « Risques liés aux investissements » du Prospectus.

Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perte de vos capitaux est inférieur à celui d'un fonds de catégorie 7, mais la possibilité de réaliser des bénéfices est également moindre. L'échelle à sept catégories est complexe : par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

La catégorie est calculée à l'aide de données passées, lesquelles ne sauraient préfigurer de l'avenir. La catégorie de risque peut donc varier dans le temps.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
FRAIS PRÉLEVÉS SUR LE FONDS CHAQUE ANNÉE	
Frais courants	1,50%
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS DES CIRCONSTANCES SPÉCIFIQUES	
Commission de performance	Néant

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution.

Ces frais sont susceptibles de réduire la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais ponctuels indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Pour connaître le montant réel de vos frais, veuillez consulter votre conseiller financier.

Les frais courants présentés correspondent à une estimation. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre.

De plus amples informations sur ces frais figurent à la section « Commissions et frais » du prospectus et du supplément.

PERFORMANCES PASSÉES

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées tiennent compte de tous les frais et charges.

La valeur de cette catégorie est calculée en Singapore dollars.

Le Fonds a été lancé le 08 septembre 2015.

Cette catégorie a commencé à émettre des actions le 12 mars 2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Informations complémentaires : des copies du prospectus du fonds à compartiments multiples, des derniers rapports annuels et semestriels ainsi que le supplément au prospectus relatif au Fonds peuvent être obtenus gratuitement en anglais, en allemand, en français, en italien et en espagnol sur www.nb.com/europe/literature, auprès des agents payeurs locaux, dont la liste figure en Annexe III du prospectus, ou en écrivant à Neuberger Berman Investment Funds plc, c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande.

Les cours les plus récents sont publiés chaque jour de négociation sur le site Internet d'Euronext Dublin, à l'adresse www.ise.ie, ainsi que sur le site Internet de Bloomberg, à l'adresse www.bloomberg.com. Les cours sont également disponibles durant les heures de bureau normales auprès de l'agent administratif du Fonds, Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd.

Ce document se rapporte à un compartiment individuel. Toutefois, le prospectus ainsi que les rapports annuel et semestriels ont trait au fonds à compartiments multiples, Neuberger Berman Investment Funds plc, dont le Fonds est un compartiment.

Les actifs et les passifs de ce Fonds sont ségrégués des autres compartiments du fonds à compartiments multiples en vertu de la loi. Cela signifie que les actifs du Fonds ne seront pas employés pour acquitter des passifs d'autres compartiments ou du fonds à compartiments multiples.

L'agent payeur et représentant en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002, Zurich, Suisse. Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts de la société ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Fiscalité : ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Selon votre pays d'origine de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle et sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Neuberger Berman Investment Funds plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Échange d'actions : Vous pouvez convertir sans frais vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions du même compartiment ou en actions d'un autre compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc selon les modalités décrites dans le prospectus. Des frais peuvent s'appliquer.

Politique de rémunération : Les détails relatifs à la politique de rémunération de Neuberger Berman Investment Funds Plc sont consultables sur www.nb.com/remuneration, et une copie papier sera également mise à disposition sans frais sur demande.